E/CONF.39/A/179
26 Oct.1962
ORIGINAL : FRANCAIS

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES
SUR L'APPLICATION DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE
DANS L'INTÉRÊT DES RÉGIONS PEU DÉVELOPPÉES

Point de l'ordre du jour : A. 5. 1

République Arabe Syrienne

LA RICHESSE MINIERE EN SYRIE

Par Dr Zafer SAWAF,
Secrétaire général Adjoint
pour la Richesse Minière,
Ministère de l'Industrie

et Soudki EL-RON,
Ingénieur Géologue,
Directeur Adjoint des Recherches
Géologiques et de la Prospection Minière

Les mémoires rédigés à l'intention de la Conférence des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique dans l'intérêt des régions peu développées sont des documents de travail. Ils sont publiés tels qu'ils ont été présentés et les assertions et opinions qu'ils contiennent sont celles de leurs auteurs.

NOTES

1. Les mémoires choisis pour être présentés en séance générale pourront être obtenus à la Conférence dans les langues officielles suivantes des Nations Unies: anglais, espagnol, français et russe.

2. Les mémoires choisis pour être présentés en séance spéciale pourront être obtenus à la Conférence dans l'une seulement de ces langues officielles.

3. Les résumés qui ont été rédigés pour tous les mémoires par les auteurs de ceux-ci pourront être obtenus à la Conférence dans les langues officielles suivantes des Nations Unies: anglais, espagnol, français et russe.

4. Préalablement à la Conférence, les mémoires et les résumés ne feront pas l'objet d'une distribution générale mais d'un tirage restreint destiné aux délégations des gouvernements et autres participants officiels. La publication et la distribution générale des actes de la Conférence s'effectueront conformément aux règles et pratiques agréées par le Comité des publications des Nations Unies.

LA RICHESSE MINIERE EN SYRIE

par : Dr.Zafer SAWAF , Secrétaire Général Adjoint pour la Richesse Minière, Ministère de l'Industrie.

et Soudki EL-ROH , Ingénieur Géologue, Directeur Adjoint des Recherches Géologiques et de la Prospection Minière.

I - ORGANISATION ET LEGISLATION REGISSANT LA RICHESSE MINIERE

1 - Organisation:

Le Ministère de l'Industrie supervise tout ce qui est relatif à la richesse minière. Les recherches hydrologiques étant du ressort du Ministère des Travaux Publics, la recherche et la prospection pétrolière relève de l'Autorité Générale du Pétrole.

La responsabilité de la richesse minière au Ministère de l'Industrie incombe à un Secrétaire Général Adjoint dont dépend la direction des recherches géologiques et prospection minière et la direction des mines, carrières, sels et combustibles.

La Direction des Recherches Géologiques et Prospection Minière s'occupe du levé des cartes géologiques, de toutes publications et rapports scientifiques, de l'étude des minerais et de leur valeur économique.

La Direction des Mines, Carrières, Sels et Combustibles supervise la marche des travaux d'exploitation des minerais, des carrières et du pétrole. Elle est responsable du respect du code minier, délivre les permis de recherches et les permis d'exploitation. En plus, elle supervise les problèmes relatifs au transit du pétrole à travers la République Arabe Syrienne.

L'Autorité Générale du Pétrole est dirigée par un conseil d'administration présidé par le Ministre de l'Industrie. Elle dicte les lignes générales de la politique pétrolière, du développement de cette richesse par les recherches et prospection , dirige la raffinerie et s'occupe de la vente des produits pétroliers. Elle est responsable des études et des recherches concernant le pétrole.

2 - Législation:

La législation spéciale régissant les mines et carrières dans la République Arabe Syrienne est la loi N°.7[1]. Les combustibles sont régis par la loi N°.66 devenu exécutoire en 1959, mais les produits des carrières sont régis par le décret N°.253/LR du 8 novembre 1935.

Les bureaux spécialisés du Ministère préparent actuellement une législation nouvelle pour les produits miniers et pétroliers pour fixer les droits et les obligations du prospecteur et l'encourager.

La Constitution Syrienne exige qu'une concession d'exploitation des richesses minières ne peut être donnée que par une loi, mais le nouveau projet donne les garanties suffisantes pour sauvegarder les droits du prospecteur dans le cas où il lui s'avère impossible d'obtenir une concession.

(1) Journal Officiel de la République Arabe Syrienne N°.2 du 14. 1. 1954

II - ETUDES GEOLOGIQUES ET PROSPECTION MINIERE

1 - Introduction:

Avant la création d'un Service Geologique en Syrie, les travaux accomplis dans ce domaine étaient purement personnels. On pourrait diviser la période des recherches en deux parties:

a) Période des Efforts Personnels:

Blankenhorn en était le précurseur, il avait fait des études sur la géologie de différentes parties de la Syrie et du Liban, qu'il publia(1) dans l'ouvrage "Syrien, Arabien und Mésopotamien".

b) Période des Efforts Officiels:

Cette période a commencé en 1927 quand Mr. L.Dubertret est arrivé avec l'équipe géographique Française. A ce moment on avait crée un centre d'études géologiques pour ramasser les différents résultats cités ci-dessus et faire un travail systématique.

Les études étaient faites par Dubertret en collaboration avec d'autres géologues comme Vautrin, Keller, Bourgouin et d'autres. Il les a publiées avec des cartes géologiques à différentes échelles, pour la Syrie et le Liban. (2)

2 - Collaboration Technique:

a), En Février 1958, le Gouvernement Syrien a conclu avec l'URSS. deux contrats de collaboration technique.

i), Le premier contrat numéroté 944 consiste en ce qui suit:

a., Lever une carte géologique au 1.200 000 pour tout le territoire syrien, et une carte géologique au 1.50 000 pour une superficie de 30 000 Km2 interessant la prospection pétrolière . Ce travail devait se faire entre Avril 1958 et Juin 1962 .

b., Effecteur la prospection durant la période (1959-1961) pour les minerais suivants:

minerai de fer
minerai de chrome
minerai de manganèse
minerai d'asbeste.

c., Effectuer une prospection pétrolifère en exécutant:

1., Une prospection gravimétrique pour une surface de 50 000 Km^2 à l'échelle de 1. 200 000 durant la période (1958-1962).

ii., Une prospection sismique pour relever 2000 Kms de profils durant la période (1959-1962).

ii), Le deuxième contrat numéroté 927 pour la prospection magnétique aeroportée au 1. 200 000 pour tout le territoire Syrien en vue de l'étude détaillée des régions indiquées par le levé magnétique comme favorable à l'accumulation du pétrole et de minerais utiles.

b), Puis en 1960 le Gouvernement a conclu avec l'URSS. deux nouveaux contrats:

---

(1) M.Blankenhorn, Syrien, Arabien und Mesopotamien, Handbuch der reg. Geol., Heidelberg (1914).

(2) Louis Dubertret, Notes et Mémoires , Revue de Géographie Physique et de Géologie Dynamique, 1, Rue Victor-Cousin Paris Tome I - VI (1933 - 1955)

i), Un contrat numéroté 326 pour la prospection des phosphorites et du sel gemme. Cette prospection était recommandée par les géologues au cours du levé géologique au 1. 200 000 .

ii), Un contrat numéroté 77 pour forer 36 000 m dans les régions de Karatchok et Roumelan dans le NE de la Syrie, en vue de la recherche du pétrole.

c), Exécution et Résultats:

i), Levé géologique: Le levé géologique au 1. 200 000 était exécuté en 3 étapes. Chaque étape comprenait 7 mois de travail sur le terrain, et 5 mois de travail au bureau. 70 géologues Russes et Syriens ont pris part à ces études. Il est apparu pendant ces travaux que les cartes topographiques au 1. 200 000 n'étaient pas complètes et il a fallu procéder à une opération systématique pour leur correction .
Il faut mentionner que le travail était fait selon des procédés scientifiques techniques modernes.

ii), Prospection Minière:

a., En ce qui concerne les travaux de prospection minière, on avait effectivement exécuté la prospection pour les minerais de fer, chrome, manganèse et asbeste, par les méthodes de prospection détaillées sur une grande échelle. Des cartes géologiques au 1. 50 000 , 1. 10 000 , 1. 2 000 étaient dressées, des échantillons représentatifs étaient pris pour les études physico-chimiques, pétrographiques et technologiques. Un grand nombre de spécialistes Soviétiques et Syriens ont pris part à ces travaux. Les régions étudiées étaient:

Radjou (NW d'Alep) pour le fer
Bassit (N de Lattaquié) pour le chrome manganèse et asbeste.

b., La prospection pour les phosphorites était faite dans les régions SE et SW de Palmyre, Habari et Ghadir al Hamal, ainsi qu'à l'Ouest de Palmyre, Wadi Erkheim.

i., Dans la région de Habari, on a découvert 400 millions de tonnes de phosphates de teneur moyenne en P_2O_5 de 19%.

ii.; Dans la région de Ghadir al Hamal, on a découvert 150 millions de tonnes de teneur moyenne de 25 à 29%.

iii., Dans la région de Wadi Erkheim, on a découvert 15 millions de tonnes de teneur moyenne en P_2O_5 de 23%.

On a utilisé la méthode de Gamma Logging pour préciser l'épaisseur de la couche de phosphorites radioactifs.

c,, Pour le Sel Gemme, la prospection était faite au NW et à 47 Kms de la ville de Deir Ez Zor (Harmouchié) ainsi qu'à l'W de la même ville (Tibné).

On a effectué les mesures électriques dans les sondages, comme le potentiel spontané, la resistivité, etc...

iii), La Prospection du Pétrole:

Comme c'est indiqué plus haut, le contrat 944 a consisté encore à procéder à la prospection du pétrole par les méthodes gravimètriques et sismiques.

a., Pour la prospection gravimètrique, on a exécuté jusqu'à maintenant 40 000 Km2 au NE de la Syrie et dans les régions de Homs - Hama - Lattaquié.

b., En ce qui concerne les travaux sismiques, on a exécuté 2000 Kms de profil, dans la région NE de la Syrie (Karatchok - Roumelan).

c., En Septembre 1960, le Gouvernement Syrien a conclu le contrat numéroté 77 avec l'URSS. pour forer 36 000 m dans les régions de Karatchok W, Roumelan et d'autres régions dans le NE de la Syrie en vue des recherches du pétrole. Les régions indiquées ci-dessus avaient subi auparavant un levé géologique et des études sismiques et gravimètriques indiquant la possibilité d'accumulation du pétrole.

Ce travail devrait être accompli entre (1961-1964).

On peut dire que jusqu'à maintenant on a foré 10 499 m dans les dites régions, 3 sondages sur 4 étaient productifs.

iiii), Levé magnétique aéroporté:

Ce levé était exécuté entre Avril 1958 et Avril 1959 .
Les spécialistes ont procédé au levé par avion à 300 m d'altitude et à 2 Kms de distances entre les lignes de vol de direction Est-Ouest .
Les résultats de ces travaux étaient très intéressants, on a délimité 5 régions d'anomalies magnetiques, qui pourraient être favorables pour la prospection pétrolière et minière.

Nous tenons à rendre hommage à cette occasion aux experts Soviétiques pour l'esprit de coopération dont ils ont fait preuve durant l'exécution des prospections géologiques et minières auxquelles ils ont collaboré en Syrie .

Damas, Septembre 1962 .

1419 F - Nov. 1962 - 1,000